

Enquête sur les ménages et l'environnement, 2019

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le mardi 1^{er} juin 2021

Chaque jour, les ménages canadiens prennent des décisions qui ont une incidence sur l'environnement, qu'il s'agisse de leur façon de magasiner, de se débarrasser de leurs déchets organiques ou de chauffer leur maison lors d'une fraîche soirée printanière. Les nouvelles données publiées aujourd'hui mettent en lumière diverses pratiques des ménages canadiens au cours de l'année précédant la pandémie.

La popularité croissante du magasinage en ligne se traduit par plus de boîtes de carton

Le magasinage en ligne a connu une augmentation constante au cours des dernières années. La commodité de magasiner de la maison s'accompagne d'une utilisation accrue de boîtes de carton. Un peu plus des trois quarts des ménages canadiens (76 %) ont effectué au moins un achat en ligne en 2019 et presque tous les acheteurs en ligne (98 %) ont déclaré que leurs achats avaient été livrés dans une boîte de carton.

Il existe une corrélation entre le fait d'effectuer des achats en ligne et le revenu du ménage. Plus le revenu était élevé en 2019, plus il était probable qu'un achat en ligne ait été effectué au cours des 12 mois précédents. Les ménages situés au bas de l'échelle des revenus (moins de 20 000 \$) étaient les moins susceptibles d'avoir effectué un achat en ligne, moins de la moitié d'entre eux (46 %) ayant déclaré l'avoir fait, comparativement à 95 % des ménages ayant un revenu annuel de 150 000 \$ ou plus.

Les ventes en ligne ont monté en flèche depuis le début de la pandémie, augmentant de 70,5 % en 2020. La part des ventes en ligne par rapport au total des ventes au détail a augmenté, passant de 3,5 % en 2019 à 5,9 % en 2020. La hausse du magasinage en ligne a entraîné une augmentation de 12,8 % de la fabrication de produits de papier transformé en raison de la demande accrue pour des sacs en papier et des boîtes de carton ondulé et en carton compact pendant la pandémie.

Près des deux tiers des ménages canadiens réacheminent leurs résidus de cuisine organiques

En 2019, 62 % des ménages canadiens ont réduit la quantité de résidus de cuisine organiques envoyés aux sites d'enfouissement en les séparant de leurs déchets. Parmi ceux qui l'ont fait, les trois quarts les ont mis à la collecte porte-à-porte, 30 % les ont placés dans un bac de compostage ou les ont empilés et 3 % les ont apportés à un centre de collecte. Les ménages de l'Île-du-Prince-Édouard (95 %) et de la Nouvelle-Écosse (90 %) étaient les plus susceptibles de prendre ces mesures, tandis que ceux de Terre-Neuve-et-Labrador et du Manitoba (34 % dans les deux provinces) étaient les moins susceptibles de le faire.

Les résidus de la cour, comme les feuilles et l'herbe coupée, constituent une autre source importante de déchets organiques produits par les ménages canadiens. Parmi les ménages qui avaient une pelouse ou un jardin, près de 4 sur 5 (79 %) ont déclaré avoir composté leurs résidus de la cour en 2019. La méthode la plus populaire était le programme de collecte porte-à-porte (73 % des ménages qui ont composté leurs résidus de la cour), tandis que 10 % ont utilisé un centre de collecte et 26 % les ont placés dans un bac ou les ont empilés.

Les ménages de la Colombie-Britannique (87 %) et de l'Ontario (86 %) étaient les plus susceptibles d'avoir composté leurs résidus de la cour en 2019, tandis que les ménages du Nouveau-Brunswick (50 %) étaient les moins susceptibles de l'avoir fait.



Plus d'un tiers des ménages canadiens utilisent quatre pailles de plastique ou plus par semaine

Les plastiques à usage unique, comme les sacs, les bouteilles et les pailles, sont une composante importante de la pollution. Le gouvernement du Canada a annoncé une stratégie de réduction en 2020, qui vise à remplacer les plastiques à usage unique par des substituts plus écologiques comme le papier ou les plastiques biocompostables. Sur la liste des produits dont la disponibilité sera réduite, on retrouve les pailles de plastique.

Au cours d'une semaine normale en 2019, 23 % des ménages canadiens ont utilisé au moins une paille de plastique. Parmi ceux qui l'ont fait, environ un quart (26 %) ont déclaré utiliser une paille par semaine, un quart (25 %) en ont utilisé deux, 11 % en ont utilisé trois, tandis que plus du tiers (38 %) en ont utilisé quatre ou plus par semaine. Dans l'ensemble, pour les ménages ayant utilisé au moins une paille par semaine, il s'agit d'une moyenne de près de deux pailles de plastique par personne chaque semaine. Cela représente environ 100 pailles par personne par année.

Les ménages de Terre-Neuve-et-Labrador (31 %), de l'Alberta (30 %) et de la Saskatchewan (29 %) étaient les plus susceptibles d'avoir utilisé au moins une paille au cours d'une semaine normale en 2019, tandis que les ménages du Québec étaient les moins susceptibles (17 %) de l'avoir fait.

Près d'un ménage canadien sur cinq déclare brûler du bois à son logement principal

Près d'un ménage canadien sur cinq (19 %) a déclaré avoir brûlé du bois à son logement principal en 2019, soit à l'intérieur dans un foyer ou un poêle à bois, soit à l'extérieur dans un foyer extérieur. Que le bois ait été brûlé à l'intérieur ou à l'extérieur, près de 4 millions de pleines cordes de bois ont été brûlées en 2019 au Canada, soit suffisamment de bois pour étendre une pile de bois de deux mètres de largeur par un mètre de hauteur sur toute la longueur de la Transcanadienne. Il s'agit d'une moyenne de 1,4 pleine corde de bois pour chaque ménage ayant utilisé du bois, ou environ cinq mètres cubes de bois par ménage. Cela a produit près de 23 000 mégajoules d'énergie par logement principal où on a brûlé du bois au Canada. Un mégajoule d'énergie équivaut à faire fonctionner une ampoule de 100 watts pendant un peu moins de trois heures.

Les granules de bois sont un combustible de chauffage à base de bois utilisé dans des appareils comme les poêles à bois et les chaudières à haut rendement. Par rapport à l'utilisation globale du bois comme combustible, l'utilisation des granules de bois est faible; 1 % des ménages ont déclaré les avoir utilisés dans leur logement principal en 2019. Néanmoins, cela représentait 196 millions de kilogrammes de granules de bois brûlés, soit environ 1 361 kilogrammes par ménage les ayant utilisés. Cela a produit l'équivalent d'environ 3,7 milliards de mégajoules d'énergie.

Environ 5 % des ménages canadiens ont déclaré avoir un logement secondaire comme un chalet, une cabane ou une ferme d'agrément en 2019. Près de la moitié d'entre eux (48 %) ont déclaré avoir brûlé du bois à leur logement secondaire. Environ 285 000 pleines cordes de bois, ou environ les trois quarts d'une pleine corde de bois par ménage, ont été brûlées à des logements secondaires en 2019.

Objectifs de développement durable

Le 1^{er} janvier 2016, des pays du monde entier ont officiellement commencé à mettre en œuvre le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#), le plan d'action transformateur des Nations Unies qui vise à relever des défis mondiaux urgents au cours des 15 prochaines années. Ce plan se fonde sur 17 objectifs précis de développement durable.

L'Enquête sur les ménages et l'environnement est un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès relatifs aux objectifs mondiaux de développement durable. Le présent communiqué contribuera à mesurer les objectifs suivants :



Note aux lecteurs

L'Enquête sur les ménages et l'environnement (EME) vise à obtenir auprès des ménages canadiens des renseignements à propos de leurs activités et de leurs comportements à l'égard de l'environnement. L'enquête porte sur un vaste éventail de sujets, comme la consommation et la conservation d'eau et d'énergie, les produits dangereux utilisés à la maison ainsi que les interactions du ménage avec la nature. Les gouvernements s'appuient sur les données de l'enquête pour orienter les politiques et les programmes, les chercheurs s'en servent pour en savoir davantage sur les Canadiens, et les personnes les utilisent pour voir comment elles se comparent au reste du pays.

L'EME de 2019 a été menée auprès d'environ 22 000 ménages.

La population cible de l'EME de 2019 se composait des ménages au Canada, sauf les ménages situés au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, les ménages situés dans des réserves et autres peuplements autochtones des provinces ainsi que les ménages composés entièrement de membres à temps plein des Forces armées canadiennes. Les établissements et les ménages de certaines régions éloignées étaient également exclus.

Réalisée pour la première fois en 1991, l'EME a ensuite été menée en 1994 et en 2006, puis tous les deux ans à compter de 2007. Certaines variables environnementales du premier cycle sont encore mesurées aujourd'hui, mais de nombreux nouveaux thèmes ont été ajoutés au fil des ans.

Tableaux disponibles : [25-10-0083-01](#), [38-10-0052-01](#), [38-10-0128-01](#) et [38-10-0142-01](#) à [38-10-0144-01](#) .

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête **3881**.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).